N°33

LOU GRILHOUN

PRINTEMPS - ÉTÉ 2026







VOTRE BULLETIN MUNICIPAL

WWW.GRILLON84.FR

ISSN 3099—9693

DANS CE NUMÉRO



1 LE MOT DU MAIRE

2 PRÉSENTATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL ET DE SES COMMISSIONS

5 BUDGET DE LA COMMUNE ET SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

7 PARLONS TRAVAUX

8 VIE LA COMMUNE

11 DU CÔTÉ DES ÉCOLES

13 MANIFESTATIONS ET EVENEMENTS

17 LES HEURES CULTURELLES A GRILLON

19 BIBLIOTHÈQUE

21 INFORMATIONS COMMUNALES

25 ÉTAT CIVIL

26 LES GRILLONNADES, L'AGENDA DE VOTRE VILLAGE

LE MOT DU MAIRE

Grillonnaises, Grillonnais,

Le 15 mars dernier, vous avez été appelés aux urnes afin d'élire votre conseil municipal. Je remercie chaleureusement tous les citoyens qui se sont déplacés pour cette élection démontrant ainsi tout l'intérêt que vous portez à la vie de notre commune. Vous avez fait le choix de reconduire la liste sortante, certes renouvelée, mais au combien motivée.

Vous avez également exprimé votre reconnaissance pour notre gestion rigoureuse qui nous a permis de réaliser d'importants projets pendant 18 ans pour le bien de tous. Mon équipe et moi-même vous adressons nos remerciements les plus sincères. Nous continuerons durant ce mandat une gestion identique avec humilité et une présence sur le terrain renforcée.

Je remercie également les candidats de la liste « Vivons Grillon » qui ont permis ainsi à la démocratie de s'exprimer pleinement.

Comme de coutume, le budget communal 2026 a été voté à la séance du 29 avril 2026 ainsi que les subventions aux associations. Il est à noter, cette année, qu'aucune augmentation des taxes fiscales ne viendra alourdir vos dépenses et ce pour la 19ème année consécutive.

Je vous informe également que la Communauté des Communes a décidé de diminuer la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, passant de 11% à 10,80%.

Vous avez pu observer durant la campagne électorale que d'importants projets sont envisagés. Soyez assurés que nous mettrons toute notre énergie et notre dévouement afin de mener à bien l'évolution de notre Commune.

Bel été à toutes et tous.

Le Maire,

Jean-Marie GROSSET

Présentation des nouveaux élus et des commissions municipales



Le Maire
Jean-Marie GROSSET

CONSEIL MUNICIPAL
2026 –2032

LES ADJOINTS



Bruno PELOUX
1er Adjoint



Mylène POURRAZ
2ème Adjointe



Christian VAUTENIN
3ème Adjoint



Christine HILAIRE
4ème Adjointe

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Alain CHAMPEAU



Brigitte MICHEL



Anne-Marie
LEGRAND-MARTINY



Monique GEMENS



Claude FOURNIER



Magalie BETTIOL



Virginie CUOQ



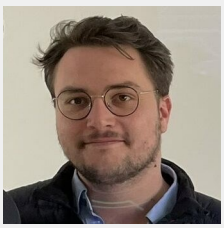
Sandra POUDROUX



Grégory BERTHON



Florian MARDAGA



Adrien VERA



Odile FORD



Frank-Olivier
TROMBETTA



Stéphane POIGNANT

Listes des commissions

- **Commission Appel d'offres et MAPA** :

Président : Jean-Marie GROSSET

Titulaires : Bruno PELOUX, Alain CHAMPEAU, Stéphane POIGNANT

Suppléant : Mylène POURRAZ, Brigitte MICHEL, Grégory BERTHON

- **Commission CCAS :**

Président : Jean-Marie GROSSET

Mylène POURRAZ, Christine HILAIRE, Monique GEMENS, Claude FOURNIER, Virginie CUOQ

- **Commission Finances**

Président : Jean-Marie GROSSET

Christian VAUTENIN, Christine HILAIRE, Brigitte MICHEL, Monique GEMENS, Magali BETTIOL, Grégory BERTHON, Frank-Olivier TROMBETTA

- **Commission Travaux**

Président : Jean-Marie GROSSET

Bruno PELOUX, Mylène POURRAZ, Alain CHAMPEAU, Brigitte MICHEL, Anne-Marie LEGRAND-MARTINY, Magali BETTIOL, Florian MARDAGA, Odile FORD

- **Commission sécurité**

Président : Jean-Marie GROSSET

Titulaires : Bruno PELOUX, Alain CHAMPEAU

Suppléant : Florian MARDAGA

- **Commission Ecole Jeunesse et Culture**

Président : Jean-Marie GROSSET

Christine HILAIRE, Anne-Marie LEGRAND-MARTINY, Monique GEMENS, Magali BETTIOL, Virginie CUOQ, Sandra POUDROUX, Odile FORD, Stéphane POIGNANT

- **Commission Communication**

Président : Jean-Marie GROSSET

Christian VAUTENIN, Christine HILAIRE, Anne-Marie LEGRAND-MARTINY, Sandra POUDROUX, Florian MARDAGA, Adrien VERA

- **Commission Jumelage**

Président : Jean-Marie GROSSET

Christian VAUTENIN, Christine HILAIRE, Anne-Marie LEGRAND-MARTINY, Monique GEMENS, Magali BETTIOL, Virginie COQ, Odile FORD

Du côté de la CCEPPG

Le 8 avril dernier, suite aux élections municipales, le conseil communautaire a installé la nouvelle gouvernance de notre communauté de communes.

- Président : Jean-Louis MARTIN—Maire de Taulignan
- 1er Vice-Président : Partick ADRIEN, Maire de Valréas—chargé du développement économique.
- 2ème Vice-Président : Didier LEGRAND, Maire de Grignan—chargé des finances et mutualisation
- 3ème Vice-Présidente : Valérie COQ, Maire de Richerenches—chargée de l'aménagement et cohésion territoriale
- 4ème Vice-Président : Alex FROMENT, Maire de Valaurie—chargée de développement durable
- 5ème Vice-Présidente : Mylène POURRAZ, adjointe à Grillon—chargée du tourisme et attractivité
- 6ème Vice-Présidente : Marie-Catherine PEYRON, adjointe à Chamaret—chargée de l'enfance jeunesse et solidarité.

Nous souhaitons à cette nouvelle équipe de réussir au service de notre territoire et de ses habitants.



Photo de la Tribune - 08/04/2026

Budget de la commune et subventions aux associations

Compte administratif 2025

1– Budget de fonctionnement :

L'excédent de fonctionnement pour l'année 2025 s'élève à 408 361,61€

Recettes de fonctionnement : 2 006 215,86€

Dépenses de fonctionnement : 1 597 854,65€

2– Budget d'investissement :

L'année 2025 aura permis la réalisation de plusieurs investissements sur la commune comme :

- Rénovation de la Salle des Fêtes
- Voirie 2024
- Menuiserie de l'école maternelle
- Matériel école : tapis de gymnastique, draisiennes etc…
- Remplacement de la porte de la mairie

Soit des recettes d'investissement de : 490 194,41€

Et des dépenses d'investissement de : 707 276,80€

Budget prévisionnel 2026

1– Budget de fonctionnement

Les dépenses estimées pour l'année 2026 s'élèvent à 1 832 406€ pour 1 967 088€ de recettes.

2– Budget d'investissement

Le montant prévisionnel des travaux d'investissement est de 1 316 986€ dont l'essentiel se décompose ainsi :

- Voirie 2025 et 2026
- Parking maison de santé
- Changement du chauffage du groupe scolaire de l'école—crèche—cantine
- Ecole : alarme PPMS
- Défibrillateur à la Maison de Santé
- Terrain de foot
- 2 bornes incendies

3– Budget Eau et Assainissement :

- Excédent de fonctionnement : 8 643,30€
- Résultat à affecter en fonctionnement : 263 910,32€
- Résultats d'investissement cumulés : 399 422,03€

Les subventions aux associations 2026

NOM ASSOCIATION	MONTANT DEMANDE	MONTANT PROPOSE	MONTANT COMMISSION	MONTANT CONSEIL M.		*RAPPEL 2025*
30 MILLIONS D'AMIS	0 €	440 €				*440 €*
AMICALE PERSONNEL	2510 €	2510 €				*2510 €*
ANACR 26	0 €	100 €				*100 €*
ANCIENS COMBATTANTS	300 €	300 €				*300 €*
APE	3575 €	3625 €				*3425 €*
ARABESQUE	1600 €	1000 €				*1000 €*
CHAT LALA	300 €	300 €				*300 €*
CLIC	400 €	400 €				*400 €*
COMITE DES FESTIVITES	2038 €	2038 €				*500 €*
CONCERTS DE POCHE	1000 €	1000 €				*1000 €*
COUP DE POUCE	1000 €	500 €				*400 €*
DDEN	50 €	50 €				*50 €*
LA PREVENTION ROUTIERE	0 €	100 €				*100 €*
LE PATRIMOINE GRILLONNAIS	500 €	500 €				*300 €*
LE RAYON DE SOLEIL	500 €	500 €				*500 €*
LES GRILLONS D'AUTOMNE	1850 €	1850 €				*1300 €*
LES JEUX GRILLONNAIS	200 €	200 €				*200 €*
LES PETANQUEURS	1650 €	1650 €				*1000 €*
MFR	200 €	200 €				*200 €*
NUITS DE L'ENCLAVE	1500 €	1500 €				*1500 €*
RANDOLANCE	500 €	200 €				*0 €*
RESTO DU CŒUR	500 €	500 €				*500 €*
T.R.P.	1500 €	1500 €				*1500 €*
US DROME PROVENCE	7000 €	7000 €				*6700 €*
TOTAL:	**28673 €**	**27963 €**	**- €**	**- €**		***24225 €***
SANS SUBVENTIONS						
A.M.A.	250 €	0 €				*0 €*
ASSOCIATION FAMILIALE	0 €	0 €				*0 €*
COOPERATIVE SCOLAIRE	725 €	0 €				*685 €*
FOLIVRES	0 €	0 €				*2000 €*
JUMELAGE	0 €	0 €				*0 €*
LA GAULE GRILLONNAISE	0 €	0 €				*0 €*
LA PROTECTRICE CHASSE	0 €	0 €				*0 €*
LES GRILLONS CHANTANTS	0 €	0 €				*0 €*
PATCHWORK	0 €	0 €				*0 €*

TOTAL GLOBAL	**29648 €**	**27963 €**				***26910 €***

Parlons travaux

Voirie

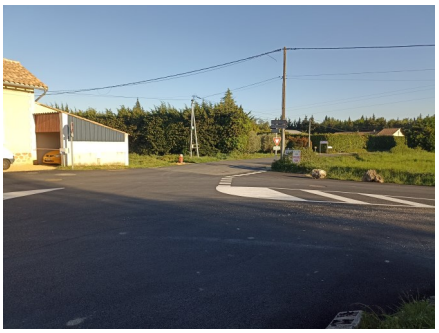
Le programme voirie 2025, avec un peu de retard, s'est achevé début 2026. Pour rappel, étaient concernés le chemin du Fenouillon, le chemin des Combes, le chemin des Plans et le chemin de Gapillac auxquels s'est rajouté le parking de 30 places de la maison de santé. Montant global des travaux :

- Maîtrise d'œuvre : 22 500€
- Entreprise TEYSSIER (eau potable) : 149 874€
- Entreprise BRAJA (voirie et parking Maison de santé) : 322 746€

Le tout sans subvention aucune. Un grand merci aux entreprises pour leurs compétences et surtout à l'écoute de toutes les doléances.







Eclairage public

Le passage en LED de tout notre éclairage public s'est achevé fin avril comme prévu. A noter :

- 350 points lumineux rénovés,
- 2 extensions d'éclairage (abri bus, chemin de l'Excavateur)
- 13 armoires électriques mises aux normes,
- Parking de la maison de santé

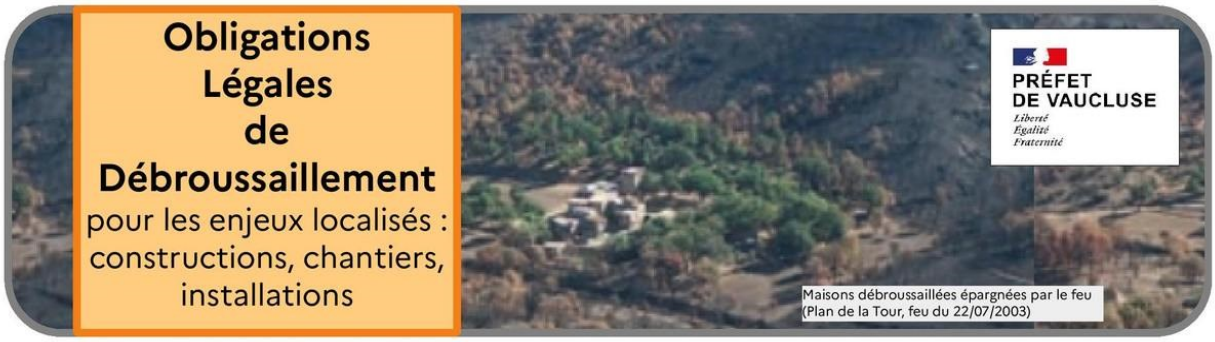
Coût de l'opération : 252 210€. Les économies d'énergie engendrées permettront de couvrir l'emprunt contracté de 23 000€ annuels sur une durée de 8 années.

A signaler également la participation du syndicat d'énergie Vauclusien en tant que maître d'œuvre; qu'il en soit ici remercié ainsi que l'entreprise INEO pour sa diligence et sa compétence.

Chauffage de l'école, crèche et cantine scolaire

Le changement de chauffage du groupe scolaire, crèche et restaurant scolaire avance à grands pas. En effet, lorsque vous lirez ces quelques lignes, les offres des entreprises auront été réceptionnées le 18 mai. Ce chantier a été divisé en 4 lots : maçonnerie, plomberie, électricité et chauffage.

Le début des travaux, si l'appel d'offres a été fructueux, est fixé dès la sortie des classes, soit le lundi 6 juillet.



L'arrêté préfectoral relatif aux obligations légales de débroussaillement (OLD) en Vaucluse a été mis à jour le 22/10/2025.

lien vers l'arrêté : https://www.vaucluse.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Transition-ecologique-et-prevention-des-risques/Foret/Defense-des-Forets-contre-l-Incendie-DFCI/La-reglementation-relative-au-debroussaillement/La-reglementation-relative-au-debroussaillement/Les-Obligations-Legales-de-Debroussaillement-OLD

POURQUOI CETTE RÉVISION ?

La loi du 10 juillet 2023, relative au renforcement de la prévention et de la lutte contre les risques d'incendie nous a conduit à réviser les deux arrêté préfectoraux de 2013 portant sur les modalités de mise en œuvre des Obligations Légales de Débroussaillement (OLD).

Le nouvel arrêté OLD du 22/10/2025 est entré en vigueur le 23 octobre 2025.

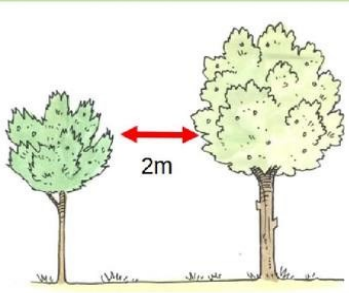
Objectifs initiaux des OLD : Ces obligations visaient principalement à assurer la protection des biens, des personnes ainsi que des personnels des Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS).

Nouvel objectif intégré : La révision des arrêtés intègre en plus la préservation de la biodiversité.

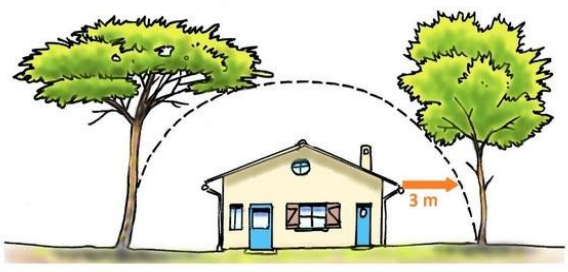
Les mesures qui ne changent pas

- Le débroussaillement doit être fait **sur 50m** autour des enjeux localisés.
- Les végétaux doivent être **tenus à 2m** les uns des autres.
- Les arbres **de plus de 15m** peuvent être conservés même si les houppiers se touchent. Cependant, ils doivent être élagués sur 4m depuis le sol et aucune autre végétation ne doit se trouver en dessous.
- Aucun végétal ne doit être situé **à moins de 3m** des ouvertures et éléments de charpente apparents du bâti.



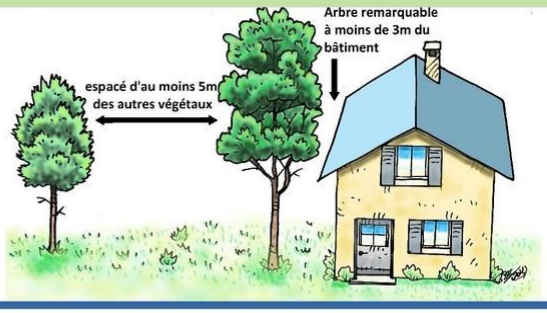


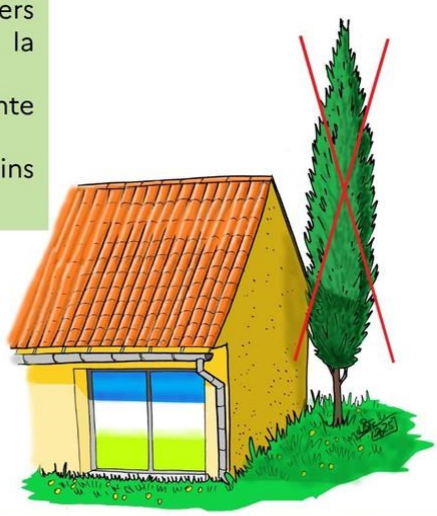




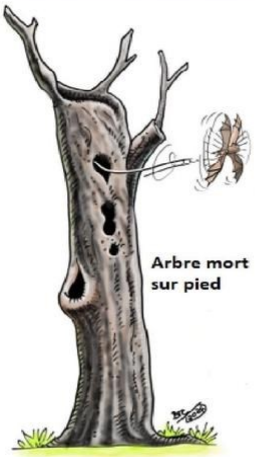
Les nouvelles mesures relatives à la préservation de l'environnement

Pour plus de souplesse et notamment satisfaire les particuliers possédant un **arbre remarquable** à proximité du bâti (< 3m), la possibilité de conserver ces arbres a été ajoutée au nouvel arrêté.
Cette exemption n'est pas valable pour les cyprès, essence qui présente un risque plus élevé que les autres.
Les arbres ainsi conservés doivent néanmoins être éloignés d'au moins 5m des autres arbres et arbustes.

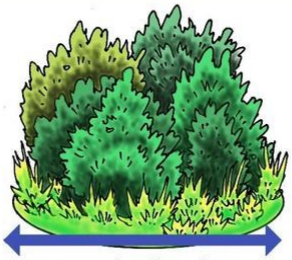




La prise en compte de la biodiversité passe par un assouplissement des travaux de débroussaillement et permet dorénavant la conservation de **bois morts au sol** et la préservation d'**arbres morts sur pieds**.
Si présents, les **arbres possédant des cavités** doivent être maintenus en priorité.
Dans le cadre de la protection des espèces protégées et menacées, **l'usage d'engins lourds** pour le débroussaillement est limité à certaines conditions, notamment pour les travaux de premières ouvertures en zone naturelle.
Pour plus de précision, voir les articles 3.2 et 3.3 de l'arrêté du 22/10/25.

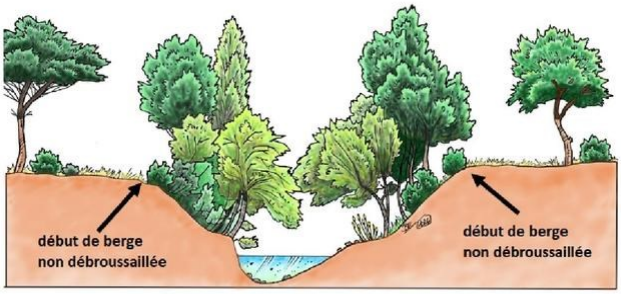





5 m de diamètre

Dans un but de créer des zones refuge au sein de la surface à débroussailler, au moins un **îlot non débroussaillé** doit être maintenu. Ces zones refuge ne devront cependant pas dépasser 5 mètres de diamètre, pour limiter la formation de zones fortement combustibles et ne pas créer de connexion entre les enjeux humains et bâtis et la forêt.

Les **berges des cours d'eau**, où la biodiversité est plus riche, sont désormais exemptées d'OLD. Dans le cas où les berges ne sont pas visibles, la zone non débroussaillée devra faire 10 mètres de largeur depuis le bord du lit mineur du cours d'eau.
Sont concernés les cours d'eau identifiés au titre de la Police de l'eau, voir le lien : https://www.vaucluse.gouv.fr/Actions-de-l-État/Transition-ecologique-et-prevention-des-risques/Eau-et-milieux-aquatiques/Politique-de-l-eau-Objectifs-et-planification-Acteurs-et-enjeux-Cartographies/Zonages-reglementaires-et-cartographie/Cartographie-des-cours-d-eau/Cartographie-des-cours-d-eau-au-titre-de-la-police-de-l-eau



Illustrations :
ONF pôle DFCI 06-83, Bruno Teissier du Cros

Vie de la commune

Empiètement des végétaux sur la voie publique

Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies dès lors qu'ils sont en bordures de voies publiques afin :

- Qu'ils ne gênent pas le passage des piétons
- Qu'ils ne constituent pas un danger (panneaux de circulations cachés par la végétation)
- Qu'ils ne dissimulent pas les lignes télécom, électriques ou l'éclairage public.

En cas de non-respect de ses règles, le maire, dans le cadre de ses pouvoirs de police qu'il détient aux termes de l'article L.2212-2 du code général des collectivités territoriales, peut imposer aux riverains des voies de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété menaçant les voies publiques.

Nouvel outil de communication : Panneau Pocket

Panneau Pocket est une application mobile, simple et efficace, permettant à tous les citoyens d'être informés et alertés en temps réel des événements de la commune. Avantages de l'application Panneau Pocket :

- Anonyme : Sans récolte de données personnelles, ni création de compte
- Gratuit et sans publicité
- Notifications instantanées : alertes de dernière minute, actualités, manifestations, coupures d'eau… et infos ciblées sur smartphone, tablette, PC (app.panneaupocket.com)

Téléchargez l'application gratuitement sur votre téléphone et consultez les informations en temps réel de votre commune.

Panneau Pocket



Retour sur le Téléthon 2025

A l'issue de l'opération menée les 5 et 6 décembre 2025, la somme finale de 100 548 314€ a été récoltée au profit de la recherche.

20 000 évènements ont été organisés partout en France, dont fait parti notre commune. Grillon a récolté la somme de 6 153,95€ grâce à la générosité et la mobilisation de tous au travers des actions menées lors de ce weekend. Merci à chacun d'entre vous pour vos implications dans vos associations, ainsi que par vos dons. Rendez-vous les 4 & 5 décembre 2026 pour une nouvelle mobilisation !



Du côté des écoles

Spectacle des enfants

Le 10 avril a eu lieu le spectacle de musique de l'école primaire de Grillon. Les élèves de la maternelle ont présenté les chants appris depuis le début de l'année sur le thème de la nature.

Ce spectacle a également mis en scène le travail des élèves de l'élémentaire réalisé avec l'intervenant musique Tristan BRISOUAN. L'après-midi s'est terminée par une soirée conviviale organisée par l'APE.





Carnaval 2026

Du fait de mauvais temps, le carnaval, initialement prévu le 1er avril, a été reporté au mercredi 8 avril pour le plus grand plaisir des enfants. Accompagnés par la Directrice, les enseignants et quelques parents, les élèves de la maternelle et de l'élémentaire ont pu revêtir leurs plus beaux costumes pour défiler dans les rues du village. Pour bien terminer cette matinée, une boisson ainsi que des bonbons ont été offerts par l'association des parents d'élèves.



Du côté des écoles

Centre de Loisirs

Situé au cœur de notre commune, le centre de loisirs, géré par la Communauté des Communes Enclaves des Papes Pays de Grignan et tenu par le personnel de la mairie, accueille chaque vacances de nombreux enfants du territoire. Dès leur arrivée, ils retrouvent un cadre familier, des animateurs qu'ils connaissent et une ambiance conviviale où chacun peut trouver sa place et participer à des activités variées et adaptées à son âge.

Encadrés par une équipe d'animateurs qualifiée, les enfants ont l'opportunité de développer leur créativité, de renforcer leur esprit d'équipe dans un cadre sécurisé et bienveillant. Ateliers artistiques, jeux en plein air ou encore sorties en extérieur, rythme le quotidien du centre.

Pour la période estivale, le centre sera ouvert du 6 au 31 juillet 2026, avec inscription possible à partir du 15 juin prochain. L'accueil se fera à la Maison des Chrétiens de Grillon le matin de 7h30 à 9h et avec un départ à partir de 17h00 jusqu'à 18h30.

Les inscriptions peuvent se faire par internet sur le site de la commune : https://www.grillon84.fr/ dans la rubrique « Vie locale » / « Enfance, scolarité » / « Centre de loisirs de Grillon ».

Au programme cet été : des activités manuelles, sportives, aquatiques ainsi que des temps forts notamment une sortie au lac de Montélimar et notre grande BOOM de fin de centre au thème élégant de « Tous sur notre 31 ».









Dimanche 31 Mai

Foire de Grillon

Samedi 30 Mai

Soirée musicale
Place de la Bourgade
Groupe "Los Chikibomba"
Fête Foraine



Dimanche 31 Mai

Vide Grenier
Fête Foraine



Animations gratuites de 10h à 18h



Mini-ferme



Balades à poneys

Peña "Croq'Not"

Exposition Voitures anciennes



Renseignement Mairie
0490350081






GRILLON
PLACE DE LA BOURGADE
MARCHE DES BEAUX JOURS
de 8h à 12h
4 avril
2 mai
6 juin
4 juillet
1 août
5 septembre
Chaque premier samedi d'avril à septembre
PRODUCTEURS, COMMERCANTS ET ARTISANS LOCAUX
Animations , dégustations, rencontres...


MARCHÉS ARTISANAUX
GRILLON
Place Bourgade
30 Artisans
Jeudi 30 Juillet
Vendredi 14 Août
17h-23h
Handmade markets
Suivez-nous
Follow us
@ALARENCONTREDESARTISANS
À LA RENCONTRE DES Artisans
rencontredesartisans@gmail.com

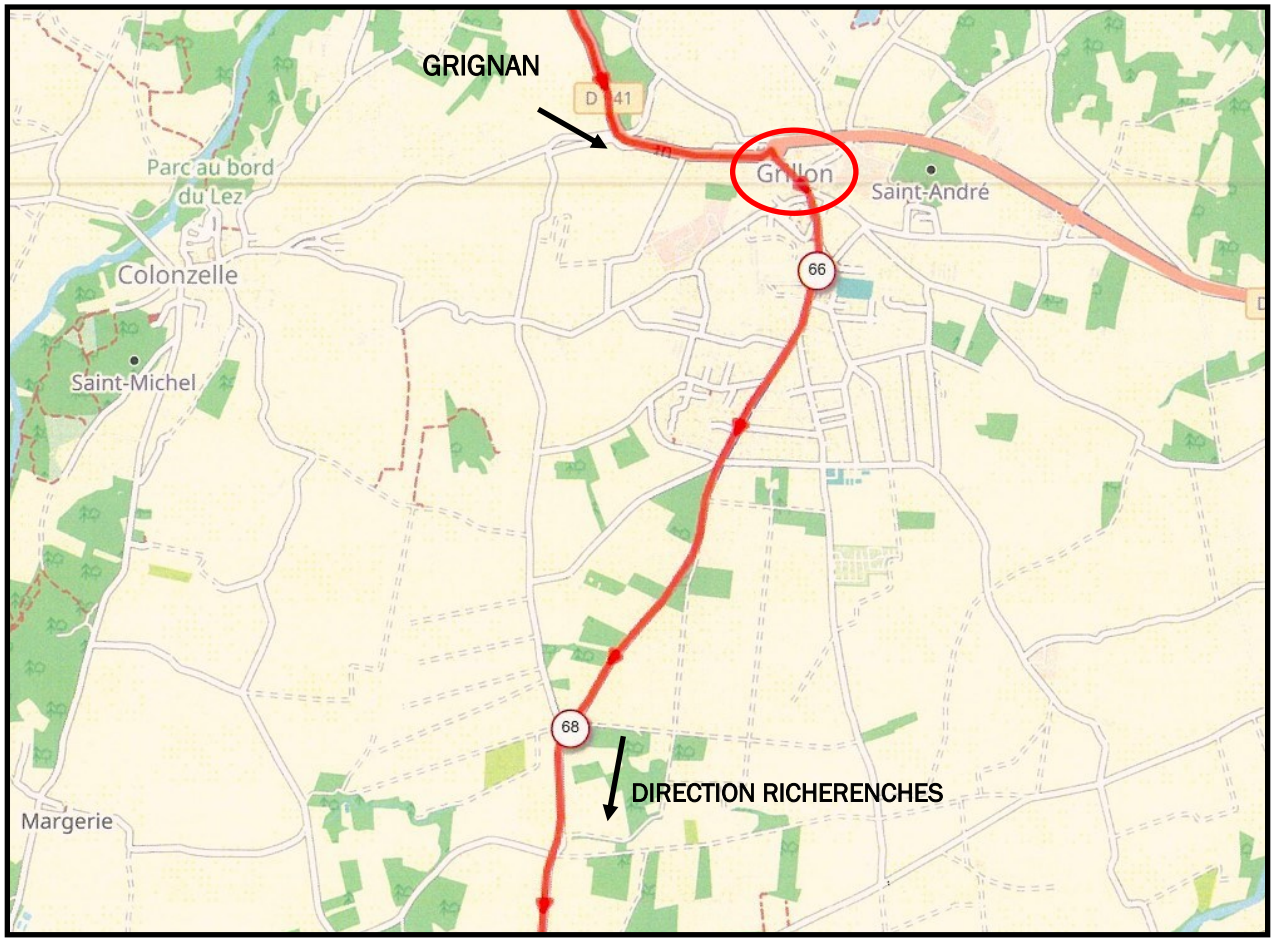
Manifestations et évènements

Tour de France féminin

Le vendredi 7 août, en début d'après-midi, nous aurons la chance de voir passer le Tour de France féminin.

En effet, au cours de l'étape La Voulte du Rhône—Mont Ventoux, la caravane et les coureuses traverseront la commune venant de Grignan et allant sur Richerenches. Une bien belle occasion de faire connaître notre Grillon.

Avis aux amateurs !!!



Le circuit arrivera de la route de Grignan D941 et traversera le village de Grillon pour se diriger sur la commune de Richerenches en traversant les routes suivantes :

- *Route de Grignan / Salle des Fêtes*
- *Place de la Bourgade*
- *Avenue du Comtat*
- *Route de Richerenches*

La route sera donc fermée de 13h00 à 16h00.Un courrier explicatif sera adressé fin Juillet/début Août aux riverains pour les informer du programme de la journée afin qu'ils puissent prendre leurs dispositions ce jour.

THEATRE DU ROND-POINT

LE SCHPOUNTZ de Marcel PAGNOL
GRILLON - Salle des fêtes – Mardi 21 Juillet à 21h30

Véritable hommage à l'univers du Cinéma, aux personnages fous qui font vivre cette industrie, « Le Schpountz » raconte les fantasmagories d'Irénée Fabre.

Irénée, garçon mauvais en tout dans l'épicerie modeste de son oncle et rêveur universel, finira par changer le monde par la force de sa singularité. Du Cinéma au Théâtre ! Ou l'inverse ! Voilà la joyeuse aventure qui vous attend ! Il parait même que l'on arrive à réconcilier Marseille et Paris… Alors… c'est sûrement un grand spectacle !

Mise en scène : Bryce QUÉTEL
Assistance à la mise en scène : Mélanie ROBERT, Julie RONDOT
Décors : Fred BESSON, Bryce QUÉTEL
Accessoires : François MARIGNY
Costumes : Micheline MICHAUD

Avec : Caroline BLANCHART, Johan DECELLE, Arnaud DUC, Laura ETERNO, Vincent FERT, Magali GANICHOT, Antoine HITSCH, Jessica JOUANNET, Loïc KRZYZANIAK, Micheline MICHAUD, Thierry PONTHIEUX, Guillaume POUDROUX, Julie RONDOT, Aline ROUSSEL, Bertrand SALZMANN, Guillaume



Informations au 04 90 35 21 45

CONCERT DE POCHE



Il est encore très tôt pour finaliser ce que seront les Concerts de Poche 2026. A l'heure actuelle, nous pouvons dire qu'ils se dérouleront durant la semaine du 12 au 16 octobre 2026.

- Les interventions en milieu scolaire se feront soit le mardi ou le jeudi de cette même semaine.
- Le spectacle final se tiendra le jeudi 15 octobre à 18h30 à la salle des Fêtes de GRILLON et accueillera la violoncelliste franco-américaine Sonia WIEDER – ATTERTON.

FESTIVAL DES NUITS DE L'ENCLAVE DES PAPES

Dimanche 19 juillet - 19h30
Mizu - Cie Furinkaï & Théâtre de l'Entrouvert

Cirque et marionnette *Mizu*, eau en japonais , réunit les univers de la chorégraphe et artiste de cirque Satchie Noro et de la marionnettiste et metteuse en scène Élise Vigneron. C'est une pièce de paysage sur l'eau, un pas de trois incarné par une danseuse, une marionnette de glace et sa marionnettiste. Un récit de suspension, de métamorphose, d'éphémère et de miroirs.



Infos pratiques :
Grillon > Plan d'eau du Lez - Route de Taulignan

Tout public, à partir de 4 ans - durée : 40 min.

Samedi 25 juillet - 21h30
Giono - Paysages / Visages - Cie Le Temps de Dire - Théâtre

Avec un banc pour seul décor, Paul Fructus nous transporte au cœur de l'univers de Jean Giono, avec le texte, le texte, rien que le texte, pour nous offrir une brassée de paysages et de visages. « Tout est au cœur de chaque mot. »

Né en 1895 dans une famille modeste, Jean Giono passe une enfance qu'il considérera toute sa vie comme un âge d'or. Mobilisé en 1915, il traverse l'horreur de la guerre. De retour, il commence à écrire, porté par la quête du bonheur et du vivant. Dans ce triptyque pour un voyage, Paul Fructus nous entraîne dans l'univers de Giono à travers Un de Baumugnes (extrait), Prélude de Pan et Le Chant du monde (extrait).

Un parcours entre paysages tourmentés et humanité vibrante, où l'écriture de Giono ouvre autant sur l'émerveillement que sur le vertige.



Infos pratiques : Grillon > Place Emile Colongin

Tout public à partir de 12 ans / Durée : 1h10.

Informations et réservations :
06 74 49 21 63
ou en ligne sur www.nuits-enclave.com

LES SAM'DIT DE LA MÉDIATHÈQUE

Tous les samedis à partir de 10h



Sam'dit de dessiner

Atelier dessin avec Pascale. Jeux de texture, d'observation, d'exploration. Coller, découper, dessiner sans autre objectif que le plaisir de créer. Durée 1h30. Dès 6 ans, parents bienvenus.

- **18 avril**
- **30 mai**
- **27 juin**

Sam'dit de la musique

Éveil musical avec Nicolas. Écoute, chant et manipulation d'instruments, tous ensemble, pour écouter et pratiquer de la musique. Durée 1h30. Dès 6 ans, parents bienvenus.

- **23 mai**
- **20 juin**

Sam'dit d'écouter des histoires

Lectures avec Nathalie. Pour grandir on a aussi besoin d'histoires et de jouer avec les mots, pour mieux vivre avec soi et avec les autres. Durée 1h. Dès 2 ans, parents bienvenus.

- **25 avril**
- **06 juin**

Toutes les animations sont gratuites. Inscription conseillée.
Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

CAFÉS LECTURE

Un vendredi par mois à 17h

Ouvert à Tous

Ce rendez-vous est accessible à tous, nouveaux lecteurs ou passionnés de littérature. Pour présenter un ouvrage ou simplement trouver des idées de lectures, ce moment est pour vous. La durée est de 1h à 1h30, à partir de 15 ans.



Rendez-vous à 17h les Vendredis :

- 03 avril : Souvenirs d'enfance
- 29 mai : Spécial festival du 2ème roman 2026
- 12 juin : Voyages autour du monde

grignan FESTIVAL DU 2 EUXIEME ROMAN 29-30 & 31 MAI 2026



ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE

Que vous soyez gênés par des difficultés en informatique ou que vous souhaitiez vous améliorer, deux options s'offrent à vous :



- **Rendez-vous individuels** avec la conseillère numérique de la CCEPPG. De 15h à 17h deux vendredis par mois. Contact : Charline Lavie 06.67.39.66.15 / conseiller.numérique@cceppg.fr
- **Cours d'informatique collectifs,** animés par l'association L'Entente du Vaucluse. Tous les mardis, de 10h à 12h. Contact : 04.90.28.12.81

Ateliers gratuits, avec ou sans rendez-vous.

INFORMATIONS ET RESERVATIONS

Médiathèque de Grillon
27 Av. du Comtat
84600 Grillon
04.90.35.64.76
bibliotheque@grillon84.fr

Horaires d'ouverture
Mardi au vendredi 15h-18h30
Samedi 10h-12h30

Catalogue et actualités du réseau des bibliothèques de la CCEPPG : bibliotheques-cceppg-pom.c3rb.org

Informations communales

PIECE D'IDENTITÉ, PASSEPORT… COMMENT LES OBTENIR ?

Pour toute demande de pièce d'identité ou de passeport, faites votre pré-demande en ligne sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés **ants.gouv.fr**

La demande est gratuite (seul le timbre fiscal est payant selon la demande). La pré-demande en ligne a l'avantage de vous aider à préparer votre dossier et de gagner du temps dans la démarche. Vous recevrez alors par mail, un numéro de dossier et le récapitulatif de votre demande qui vous sera utile pour prendre rendez-vous aux mairies suivantes : Valréas, Grignan, Nyons ou Taulignan.

URBANISME : DOSSIERS DEMATÉRIALISÉS

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme. En fonction du type de projet, il faut déposer un **dossier de permis construire** ou un **dossier de déclaration préalable**. Avant de commencer les travaux, il est recommandé de vous renseigner auprès du service urbanisme de la mairie afin d'obtenir des informations sur la règlementation de votre terrain.

Aujourd'hui, la mairie est en mesure de recevoir vos dossiers d'urbanisme de manière **dématérialisée**. Vous pouvez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne en vous connectant sur le site : https://sve-cceppg.sirap.fr. Vous aurez la possibilité par la suite de :

- Choisir la commune sur laquelle se situe votre projet,
- Choisir votre demande d'autorisation grâce à un assistant,
- Remplir votre demande et ajouter les pièces constitutives,
- Déposer automatiquement votre demande à la mairie et suivre l'évolution de celle-ci.

A noter : les dossiers ERP (Établissement Recevant du Public) sont à déposer uniquement sur place au service urbanisme de la mairie, aux horaires d'ouverture habituels. *Les dossiers envoyés par email ne sont pas acceptés*.

RECENSEMENT MILITAIRE POUR LES JEUNES DE 16 ANS

Tout jeune Français, dès 16 ans, doit se faire recenser à la mairie de son domicile pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). À l'issue du recensement, il reçoit une attestation lui permettant de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, …).

Pour cela, vous devez vous rendre au secrétariat de la Mairie muni de votre livret de famille, de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Informations communales

VENTE AU DEBALLAGE

Les ventes au déballage, ou vide-maisons, doivent faire l'objet d'une déclaration préalable auprès de la Mairie. Le formulaire est disponible à l'accueil ou téléchargeable sur service-public.fr. Un récépissé de dépôt vous sera alors délivré. Attention, les ventes au déballage sont limitées à **deux fois par an**.

TAXE D'AMÉNAGEMENT

La taxe d'aménagement est une taxe due en France pour toute construction de maison individuelle ou lors d'un agrandissement (abri de jardin, piscine, etc…). Son calcul est fait par les services des impôts après dépôt des documents officiels en Mairie et porte sur 12 points (superficie de la construction, place de parking…). Son montant est composé de trois parts : communale, départementale et régionale (uniquement en Région Île de France).

Chaque entité territoriale est libre de fixer son taux, ce qui veut dire que celui-ci varie d'une commune à une autre. Son montant peut être de plusieurs milliers d'euros. Elle est payable en deux fois à la 1ère et à la 2ème date d'anniversaire de l'acceptation de l'autorisation d'urbanisme (permis de construire ou déclaration préalable).

Calculez simplement votre impôt en vous connectant sur le site internet ci-dessous et bénéficiez d'une attestation de calcul à utiliser dans votre plan de financement : www.taxe-amenagement.fr

DECLARATION DE MEUBLÉS DE TOURISME

La Communauté des Communes de l'Enclave des Papes – Pays de Grignan a mis en place gratuitement l'outil DECLALOC CERFA, une plateforme destinée aux hébergeurs, accessible sur http://declaloc.fr.

C'est une plus-value pour les hébergeurs qui peuvent effectuer la déclaration de leurs meublés de tourisme ou chambres d'hôtes, d'un changement de capacité, de propriétaire… Cet outil permet de dématérialiser les CERFA des meublés de tourisme et chambres d'hôtes, de chez vous, sans avoir à vous déplacer en Mairie.

Informations communales

PERSONNES ÂGÉES VULNERABLES

Les personnes qui souhaitent être recensées pour le Plan Canicule ou pour le Plan d'alerte Grand Froid peuvent se faire connaître en mairie au 04.90.35.00.81 où un registre est destiné aux personnes isolées, fragiles et ce, sans limite d'âge. En cas de déclenchement du plan par la Préfecture, toutes les personnes inscrites à ce registre seront appelées par téléphone et aidées si besoin. Merci aux Grillonnais de porter un regard bienveillant envers leurs voisins ou proches âgés ou fragiles. N'hésitez pas à faire part de vos éventuelles inquiétudes en mairie.

PARTICIPATION FRAIS DE SEJOUR

Nous vous rappelons que la commune de Grillon participe à concurrence de 3,00€ par jour et par enfant, pour une durée maximum de 30 jours, aux frais de séjour en établissement de vacances. Un formulaire sera à remplir au bureau d'accueil de la Mairie.

ESPACE SANS TABAC : DECRET DU 27 JUIN 2025

De nouveaux lieux extérieurs sont concernés par l'interdiction de fumer à compter **du 1er juillet 2025** (*décret n°2025-582 du 27 juin 2025 relatif aux espaces sans tabac et à la lutte contre la vente aux mineurs des produits du tabac et du vapotage).*

Ce décret étend l'interdiction de fumer (**tabac et vapotage inclus**) aux abribus, aux parcs et jardins publics, aux plages, aux abords des bibliothèques, des enceintes sportives et des établissements primaires et secondaires, ainsi qu'aux lieux d'accueil et d'hébergement des mineurs. Il renforce les sanctions en cas de vente de produits du tabac et du vapotage aux mineurs, qui constitue désormais une amende de cinquième classe.

NUMÉROS UTILES

* **SOGEDO -** service eau et assainissement -
 Centre Actipôle— 57 route du Lac - 84600VALREAS - 04.11.23.02.20

* **SMBVL Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lez** : 04 90 35 60 55

* **Déchèterie de Valréas :** 06.84.11.29.58 (carte à faire sur place sur présentation d'un justificatif de domicile).

Informations communales

AGENCE POSTALE DE GRILLON

L'agence postale communale réalise la plupart des opérations liées aux courriers et colis : affranchissement, vente de timbres, envoies de lettres recommandées ou de lettres suivies…

Il est également possible d'effectuer des retraits ou des dépôts d'argent dans la limite de 350€ par semaine.

Concernant la gestion de vos comptes bancaires ou encore de commande des chéquiers, merci de vous diriger vers le bureau de poste de Valréas.

A noter : retrait par procuration de colis/courrier, merci de vous présenter avec :

- **l'avis de passage** signé et complété par le mandataire

(ou d'une procuration papier si vous ne possédez pas l'avis de passage)

- de l'original de **votre pièce d'identité,**
- de la **pièce d'identité de la personne désignée comme mandataire**.

RAPPEL

Brûler les déchets verts

Les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets verts à l'air libre. Les déchets dits verts sont considérés comme des déchets ménagers et par conséquent :

- Les résidus d'élagage, de taille de haies et de tonte doivent être déposés **obligatoirement en déchetterie** ou broyés sur place puis compostés.

- Les épluchures de légumes, fruits, feuilles mortes devront être **sortis des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) à partir du 1er janvier 2024,** pour être compostés soit individuellement, soit collectivement dans la placette de compostage collectif de Grillon.

Lutte contre les bruits de voisinage

Nous vous rappelons l'article 8 de l'arrêté mentionné ci-dessous :

Tous travaux bruyants de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- **Les jours ouvrables (samedi inclus) de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30**
- **Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.**

Etat Civil

NAISSANCES



Théodore, Jérémy VERNET le 28 septembre 2025

Lise, Agathe, Anaïs RAMOUR le 26 octobre 2025

Alma , Florence, Christelle PEREIRA le 06 décembre 2025

Romane, Marion, Flavie PESENTI le 30 janvier 2026

Robin, David, Alain DELEVOYE le 10 février 2026

MARIAGES



Steve, Marcel PAULIN & Agathe, Isle, Madeleine BILLET
Le 25 octobre 2025

Patrick, Jacques, Christian ANDRIEUX & Véronique, Raymonde, Irène GILLOT
Le 18 avril 2026

DECES



Denis, Michel, Marius SAGNES le 31 août 2025

Louis DEPIERREFEU le 03 novembre 2025

Gérard, Jules, Ange MUSSO le 17 novembre 2025

Hélen, Marcel, Georges JURAND le 01 décembre 2025

Christian RICO le 23 décembre 2025

Marc, Eugène, François SIMIAN le 27 décembre 2025

Daniel, Lucil FARNOUX le 09 janvier 2026

Régis, Louis, Robert FARNOUX le 08 janvier 2026

Christian REINA le 11 janvier 2026

Madeline, Yvonne, Françoise, Jocelyne BAUDRY épouse MENNECHET le 11 janvier 2026

Marguerite NOFRONI née MAYNAUD le 24 janvier 2026

Nicole BERTRAND le 13 février 2026

François VELDEMAN le 28 mars 2026

Jean-Jacques, Marcel DACHÉ le 15 avril 2026

Daniel, Antoine MAGNIN le 27 avril 2026

ASSOCIATION RANDOLANCE

84600 GRILLON

Venez marcher avec nous....
Nous organisons des sorties tout au long de l'année, sauf aux mois de Juillet et Août trop chauds.

2 jeudis par mois à la demi-journée maxi 9 km et n'excédant pas 200 m de dénivelé (promenade), avec un peu d'eau.

2 jeudis par mois sur la journée de 9 à 14/15 km maxi, de 100 à 450 m de dénivelé (cool.)

Apportez votre casse-croûte pour le midi avec de l'eau.

Tous les dimanches sur la journée, elles peuvent être un peu plus longues avec un dénivelé quelques fois plus important. De 12 à 18/20 km, de 300 à 900 m. Apportez votre casse-croûte pour le midi avec de l'eau.

Nous organisons aussi des week-ends ou séjours 3 à 6 fois dans l'année sur inscriptions.

Toutes sont accompagnées par un animateur et « un serre file », et on attend si trop d'espace entre le 1er et le dernier. C'est un loisir avant tout. Pour tous renseignements sur la rando du jour tél à l'animateur dont le numéro figure sur le calendrier.

Vous venez vous essayer sur 1 ou 2 randos (Si vous n'avez pas encore trop marché, choisissez plutôt une balade pas très longue et jusqu'à 500/600 m) et si cela vous plait on vous demandera de prendre une licence assurance à l'année 50 ,00 € par pers lors de la 1ère ou 2ème sortie.

Nous pratiquons aussi la Marche Nordique les mardis et vendredis matin.

Pour tous renseignements sur nos randonnées voire notre calendrier ou autres ...
Tél ou Sms : 06 86 94 56 17 ou mail : randolance84@gmail.com
ou sur notre site randolance.fr



COMITÉ DES FESTIVITÉS

Le Comité des Festivités revient sur une année riche en animations et en convivialité, marquée par de très beaux moments de partage entre habitants.

La soirée d'Halloween du 31 octobre 2025 a rencontré un franc succès, avec une forte participation et de nombreux enfants venus profiter de l'ambiance festive et des animations proposées.

Les différents rendez-vous de fin d'année, notamment autour du Téléthon et de la journée festive « La Folie Douce Grillonaise», ont également rassemblé un large public dans une atmosphère chaleureuse et solidaire.

En 2026, les premières manifestations ont confirmé cet engouement. Le thé dansant et le concours de belote ont su réunir les amateurs dans une ambiance conviviale. Quant à la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques, elle a, cette année encore, fait le bonheur des plus jeunes, venus nombreux profiter de ce moment qui leur était entièrement dédié.

Fort de ce succès, le Comité des Festivités prépare déjà les prochains rendez-vous et vous invite à les noter dans vos agendas :

- Le 21 juin : soirée musicale sur la place de la Bourgade avec un Tribute Téléphone à partir de 21 heures
- Le 13 juillet : grande soirée festive animée par DJ Aymeric, toujours sur la place de la Bourgade

Le Comité des Festivités remercie chaleureusement tous les participants pour leur présence et leur bonne humeur, et vous donne rendez-vous très bientôt pour de nouveaux moments de partage au cœur du village.







En ce printemps, les activités de l'Association Familiale battent toujours leur plein.

Fin septembre nos adhérents ont pu réintégrer la Salle des Fêtes avec beaucoup de plaisir. Cela a eu une incidence sur les inscriptions, certains adhérents qui ne venaient plus sont revenus. Nous avons donc dû stopper les inscriptions fin octobre, plusieurs cours étant déjà complets. Plus de la moitié de nos adhérents se sont inscrits en ligne sur Hello asso, ce qui nous a bien facilité la tâche.



Notre stand au marché de Noël a bien fonctionné, avec cette année un atelier boules de Noël que les enfants ont pu apprécier. Nos adhérentes de l'atelier Tricot nous avaient confectionné de magnifiques décorations.



La recette de cette journée a été reversée à la SPA de Grillon.





Nos dynamiques professeurs sont toujours là pour animer les séances avec professionnalisme et bonne humeur.

Octobre rose, Halloween, Noël…toutes les occasions sont bonnes pour s'amuser ensemble !!



L'association continue à vous proposer des stages de danse en ligne et des activités non sportives comme les ateliers floraux avec Mathilde Roustan: Atelier centre de table pour Noël et Pâques.

Comme chaque année, nous serons présents à la foire de Grillon, n'hésitez pas à venir nous voir pour vous renseigner sur nos activités.

Réservez déjà votre vendredi 12 Juin fin d'après-midi et soirée, pour la grande fête de notre association

https://www.gafgrillon.fr ou FB GAF Grillon.





APE

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

L'APE organise la fête de l'école le vendredi 26 juin à partir de 18h30 dans l'enceinte de l'école.

Les Grillons Chantants

- samedi 13 juin 2026 au château Urdy à Saint Pantaléon :

Participation au spectacle de danse de l' association Entrechats et Petits Rats de Visan .

Aubade à partir de 18 h 30



- dimanche 21 juin 2026 :

Participation à la fête de la musique à Chamaret

- dimanche 15 novembre 2026

Concert partagé à la salles de fêtes de Grillon avec la chorale "CROQ'NOTES" de Buis les Baronnies



Les Pétanqueurs Grillonnais

Les pétanqueurs créent l'évènement.

Samedi 18 et dimanche 19 avril, le boulodrome accueillait le championnat du Vaucluse de doublettes mixtes. Le premier jour était consacré aux éliminatoires de secteur avec 82 équipes présentes. Le lendemain les phases finales regroupaient les 32 équipes qualifiées venues de tout le département. Une organisation parfaitement préparée par les bénévoles des Pétanqueurs Grillonnais et son président Alain Champeau. Au final c'est l'équipe de Carpentras composée de Virginie Castor et Brandon Cano qui remporte le titre et la qualification pour le championnat de France. Durant deux jours ce sont près 230 joueurs qui ont participé à ce championnat. Pour les accueillir une vingtaine de bénévoles a tenu durant deux jours la buvette les grillades et autres stand de restauration. Placée sous l'égide du comité du Vaucluse, cette épreuve a connu un franc succès.









CONCOURS GRILLON 2026

DATES	TYPE	DOTATIONS	HORAIRES
10/05	E.2 MIXTE	200€+FP	15H00
15/05	E.2	60€+FP	15H00
29/05	E.2	60€+FP	15H00
05/06	E.2	60€+FP	15H00
14/06	E.3 PROMOTION	200€+FP	15H00
19/06	E.2	60€+FP	15H00
05/07	T à T HOMME	ROI SOLAIRE 100€+FP	09H00
05/07	T à T FEMME	ROI SOLAIRE 100€+FP	09H00
05/07	E.2 HOMME	ROI SOLAIRE 200€+FP	15H00
05/07	E.2 FEMME	ROI SOLAIRE 200€+FP	15H00
18/07	E.3	SPORT 2000 300€+FP	18H30
04/09	E.2	60€+FP	15H00
13/09	E.3	SOUVENIR MUSSO 200+FP	15H00
18/09	E.2	60€+FP	15H00
25/09	E.2	60€+FP	15H00
09/10	E.2	60€+FP	15H00
16/10	E.2	60€+FP	15H00
23/10	E.2	60€+FP	15H00

	CHAMPIONNAT DE VAUCLUSE
	CONCOURS INSCRITS AU CALENDRIER
	CHALLENGE LE ROI SOLAIRE



L'ECHO DES PLANTES

AROMATIQUES MEDICINALES COMESTIBLES



Programme du Printemps 2026



Balades Botaniques - découverte des plantes comestibles et médicinales de nos chemins : identification, croquis, cueillette…
Participation 5€ - Gratuit pour les adhérents

Jeudis 19 mars, 23 avril, 21 mai, 18 juin - 14h / 16h

Autres dates sur demande (groupes de 5 personnes au moins)

Ateliers pratiques

Inscription jusqu'à 1 semaine avant la date choisie - Participation « au chapeau »

- Confection d'un baume réparateur « mains/pieds»
 Vendredi 20 mars - 14h / 16h
- Cuisiner des plantes sauvages
 Vendredi 19 juin - 14h / 16h30

Atelier créatif

Inscription jusqu'au 10 avril - Participation 15€

- Réalisation d'un marque page en mini-macramé et pierre naturelle avec Barbara Di Nardo « ramejewels.macramé »
 Samedi 18 avril - 9h / 12h



Foire de Grillon - Stand de présentation de l'association
Dégustation de « préparations aux plantes » (biscuits, boissons…)
Dimanche 31 mai - Place de la mairie

Contact et Inscription :
Anne Marie - 06.81.71.72.32

SECTION DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRES DE GRILLON

Nous vous convions aux cérémonies du 8 mai et 18 juin 2026

Ces cérémonies sont un moment pour rendre hommage aux femmes et hommes qui ont donné leur vie afin que nous puissions vivre en paix.

L'appel du 18 juin par le Général Charles De Gaulle a été fédérateur pour beaucoup de Françaises et Français.

L'association par cette occasion recherche des bénévoles pour nous rejoindre afin de perpétuer ce devoir de mémoire.

Vous pouvez nous contacter au :
06-84-48-46-30

Siège social : Mairie de Grillon avenue du comtat 84600 Grillon
n° SIREN : 880 883 23 – SIRET : 880 883 236 00015:

COMITE DE JUMELAGE / ANO SYROS
(une île des Cyclades)

ΚΑΛΗΜΕΡΑ ! Bonjour !

Voici les activités de notre Association pour le 2ème trimestre 2026:

- **Une SOIREE Cinéma le mercredi 6 MAI à VALREAS (2 films grecs)**

- **Suite des COURS de GREC moderne le mercredi dans notre local : 3 niveaux (de débutants à avancés). Vous pouvez débuter l'apprentissage de cette langue !**

- **DANSES grecques le 2éme jeudi soir des mois impairs avec repas partagé au local. Jeux grecs à 18h et danses à 19h. Prochaine soirée : le mercredi 13 Mai (veille de l' Ascension).**

- **« Cours » de CUISINE grecque (le 2ème jeudi des mois pairs) et repas pris en commun à domicile, 18 h.**

- **Stand du Jumelage à la FOIRE de GRILLON le 31 Mai place de la Mairie (vente de plats grecs, boissons) avec notre vide-greniers.**

- ***SEMAINE GRECQUE du 1er au 8 JUIN dans le village : ateliers à l'école (le 27 mai) , repas grec à la cantine, village aux couleurs de la Grèce, APERITIF offert aux Grillonnais le mercredi 3 JUIN à midi , place de la Mairie, ambiance musicale…Exposition au local .***

ET grand REPAS le vendredi 5 juin à 19h à la SALLE des FETES , (apéritif, boissons, salade grecque, moussaka, gâteaux et fruits), 10 € pour les enfants, 25 € pour les adultes. Danses grecques. Inscrivez-vous jusqu'au 1er juin! Places limitées.

- ***Vide-greniers dimanche 18 octobre 2026 à la Salle des Fêtes***



On vous attend nombreux pour toutes ces manifestations !

Renseignements au 06 61 49 69 81

Informations et contacts

LES BUREAUX DE LA MAIRIE SONT OUVERTS

Les lundis :
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Les Mardis jeudis et vendredis :
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Les Mercredis de 9h00 à 12h00
(fermé l'après-midi)

Grillon
Grilhoun en Provènço

MAIRIE
10 AVENUE DU COMTAT
84600 GRILLON
04.90.35.00.81
www.grillon84.fr

LOU GRILHOUN ***N° 33***
La Lettre d'Information de la Commune de Grillon

Directeur de la publication : Jean-Marie GROSSET

Rédaction et conception : Commission Communication
Imprimé par Enseigne84 (1000 exemplaires) - Dépôt légal : Mai 2026